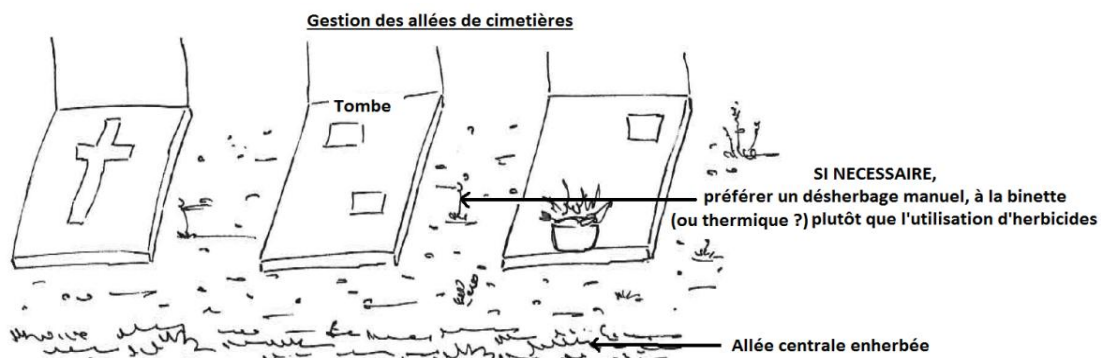
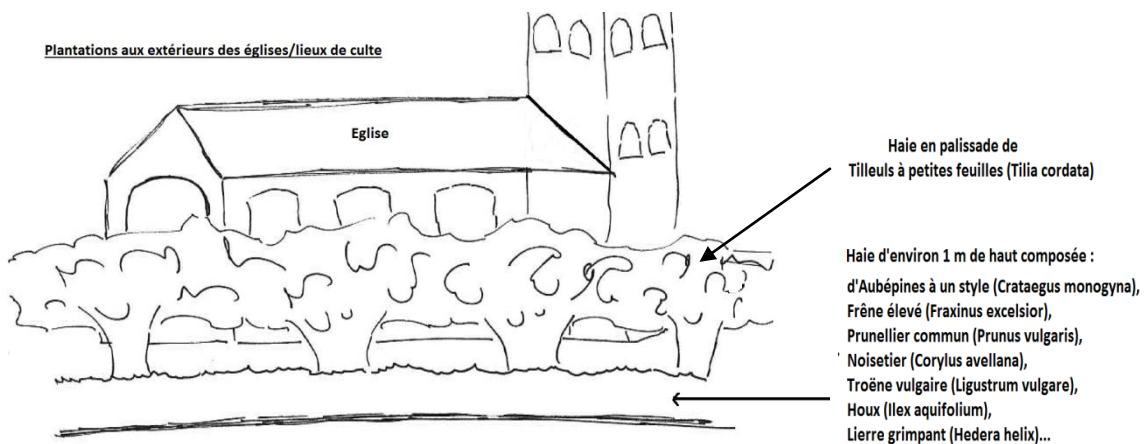




**PLANTATIONS A PROXIMITE DES LIEUX DE CULTE**

Les lieux de culte sont présents au cœur de chaque village et en campagne. Outre la libre expression de la végétation sur les murs proprement dit (seuls les jeunes arbustes/arbres doivent être enlevés), les lieux de culte se caractérisent par la présence d'un arbre dominant : le Tilleul à feuilles cordées (*Tilia cordata*), dont les feuilles, en forme de cœur, seraient un hommage à la Vierge Marie. Les cimetières, qui présentent un 'intérêt écologique' certain (végétation de pierres sèches), pâtissent aujourd'hui de l'utilisation massive d'herbicides : un engazonnement partiel des allées et un désherbage manuel couplés à une communication auprès des visiteurs permettent le maintien de cet intérêt écologique (Lézard vivipare et L. des murailles, Chouette effraie, mousses et lichens...).



La communication aux entrées des cimetières sur la non-utilisation de produits chimiques est l'un des éléments clés de la réussite du dispositif

